

ON DEMANDE DES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT ET DE PRÉ-RETRAITE

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, dans la publicité payée par le gouvernement du Canada, payée avec les taxes des contribuables, le gouvernement offre de l'aide aux victimes du libre-échange.

Ce que je demande au ministre, c'est: Quel autre prix a-t-il à offrir à ces 131 chômeurs? Le fait d'avoir un entrepôt à Toronto, cela ne fera pas manger leurs familles la semaine prochaine.

Je veux savoir du ministre où sont ses programmes d'ajustement? Où sont les programmes de pré-retraite? Qu'est-ce qu'il offre à ces familles, au lieu des réponses stupides comme il nous en offre depuis hier?

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, tous nos programmes gouvernementaux sont là pour venir en aide à quiconque serait licencié par suite de cette décision par laquelle une société privée cherche à consolider ses activités en vue de rationaliser sa production globale.

La société continuera à exploiter une usine dans l'ouest du Canada, celle de l'ouest des États-Unis étant fermée, et une autre au Massachussets, ce qui entraînera malheureusement la fermeture de l'autre usine canadienne. Cette décision n'est aucunement liée à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, qui n'est même pas encore en vigueur. La société n'a pas du tout laissé entendre qu'il y aurait un rapport quelconque, et le député a délibérément déformé la vérité quand il a fait cette supposition. Tous les subterfuges possibles et imaginables ne peuvent pas cacher le fait que vous ne voulez pas dire la vérité. Vous suivez l'exemple de votre chef. Vous ne voulez pas dire la vérité.

M. le Président: Le député d'Essex—Windsor.

LE SECTEUR VITICOLE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, j'ai une question à l'intention du ministre du Commerce extérieur qui s'est opposé à une motion de clôture en 1981 quand il n'était pas ministre. Voici ce qu'il a dit au cours de son intervention:

Où sont les députés qui ont des viticulteurs dans leur circonscription? Ils ne se soucient pas de ce qui arrive au secteur viticole...

Je voudrais demander au ministre qui est assis en face avec des raisins sur son bureau si ce n'est pas lui maintenant qui ne se soucie pas du secteur viticole canadien.

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Il se trouve, monsieur le Président, que la Communauté européenne a porté plainte il y a trois ans auprès du secrétariat de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, que les partis d'opposition libéral et néo-démocrate chérissent et soutiennent. Ils adorent le GATT. Ils détestent l'accord

Questions orales

canado-américain, mais ils adorent le GATT et ses 96 pays signataires.

La Communauté européenne s'est plainte auprès du GATT que les sociétés provinciales des alcools usaient à l'égard des spiritueux et des vins des pratiques déloyales et discriminatoires envers les produits concurrents venant de l'étranger. Après trois ans d'étude, un comité du GATT a rendu un jugement contre une province canadienne, l'Ontario, qui a dû changer ses règles...

● (1440)

Mme Copps: Après l'annonce de l'accord commercial.

M. Crosbie: ... et la protection que l'Ontario et d'autres provinces accordaient aux viticulteurs a dû prendre fin. Peu importe que l'accord canado-américain finisse par être adopté. S'il n'est jamais mis en oeuvre, les viticulteurs ontariens seront en difficulté. Nous faisons de notre mieux pour leur venir en aide, pas les députés d'en face qui s'en fichent comme de l'an quarante.

LA POSITION DU MINISTRE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): C'est absolument faux, monsieur le Président.

Des voix: Oh, oh!

M. Langdon: L'accord qui a été conclu avec les États-Unis avait la priorité. Il a aussi précipité l'évolution des conditions auxquelles les producteurs de raisin ont dû s'adapter.

Pourquoi le ministre cherche-t-il à déformer les faits au vu et au su de tout le pays? Pourquoi essaie-t-il de déformer les faits au vu et au su des viticulteurs qui sont ici et qui sont en mesure de lui dire et de dire à tout le pays qu'il a tort?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député d'en face serait incapable de reconnaître la vérité même si elle lui sautait en plein visage. Il n'admettrait pas les faits.

Mme Copps: Asseyez-vous, espèce de bouffon.

M. Cassidy: Pourquoi ne vous expliquez-vous pas une bonne fois pour toutes?

M. le Président: Le ministre vient bien près de franchir la limite subtile entre un style pittoresque et une accusation contre un autre député qui serait incapable de dire la vérité, ce qui revient presque à dire que le député fait autre chose. Je demande au ministre et aux autres députés de surveiller leur langage.

Des voix: Rétractez-vous!

M. Crosbie: Monsieur le Président, nous sommes victimes d'une campagne mensongère de la part de personnes qui, sciemment ou non, propagent des faussetés.

Il y a trois ans, la Communauté européenne a déposé une plainte contre le Canada...

Mme Copps: Cessez de mentir!